

INVITATION PRESSE

Lyon, le 15 juin 2022

Portailpro.gouv.fr : une nouvelle offre de services

La qualité de l'information et de l'orientation offertes aux entreprises et la simplicité des formalités publiques sont un enjeu majeur d'accompagnement et de développement du tissu économique.

Toutefois, certaines de ces informations et formalités sont encore éparpillées sur de nombreux sites publics, parfois denses, méconnus ou mal référencés. Cette situation engendre un manque de lisibilité et de fluidité dans la recherche d'informations et la réalisation des démarches en ligne par les entreprises et les entrepreneurs et ces nombreux canaux d'informations ne permettent pas toujours d'identifier les sources officielles de l'État.

C'est dans cette perspective qu'a été déployé le nouveau site *portailpro.gouv.fr* qui simplifie et unifie les démarches de déclaration et de paiement des professionnels en leur permettant d'accéder, au sein d'un seul et même espace, aux services proposés à la fois par la DGFIP, les Urssaf et la Douane.

Conçu comme un outil de pilotage et de gestion du quotidien, il permet à l'entrepreneur d'effectuer simplement l'ensemble des démarches fiscales, douanières et sociales. Grâce à un identifiant unique, le chef d'entreprise ou son mandataire peut désormais suivre sa situation en temps réel synthétisée dans un unique tableau de bord. Il peut également dialoguer grâce à une unique messagerie sécurisée avec les services publics concernés : Urssaf, Douanes ou Finances Publiques.

Les douanes et la DRFiP 69 se proposent de présenter ce nouveau portail et de répondre aux questions des entreprises intéressées.

Un webinaire aura lieu le 17 juin prochain de 9h30 à 10h30.

Pour participer, il vous suffit de vous inscrire gratuitement sur le lien :

<https://attendee.gotowebinar.com/register/6953571441820007181>